LE TRAITEMENT DU BOIS

Le traitement par autoclave permet un traitement en profondeur afin de protéger le bois des agressions biologiques (insectes - champignons) responsables de la détérioration de ce produit.

Ce type de traitement réalisé* par SIRA est conformes aux exigences de la norme française - NF B 50-105-3 et est certifié par l'institut Technologique FCBA.





Les classes d'emploi des bois (NF EN 335 et NF B 50-105-3) :

- Classe 1 : situation dans laquelle le bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
- Classe 2 : situation dans laquelle le bois est sous abri et entièrement protégé des intempéries, mais ou une humidité ambiante élevée peut conduire à une humidification occasionnelle mais non persistante.
- Classe 3*: bois extérieurs sans contact avec le sol ni avec une source d'humidification prolongée, et sans piège à eau.
- Classe 3.1*: bois sous faible exposition: traitement superficiel pour bois faiblement sollicités et risques réduits (accessible par tous procédés)
- Classe 3.2 : bois sous forte exposition : traitement en profondeur pour bois fortement sollicités et risques notables (accessible par autoclave)
- Classe 4*: situation dans laquelle le bois est en contact avec le sol ou de l'eau douce et est ainsi exposé en permanence à l'humidification.

Renforcement SP* pour classe 4 : rétention supérieure ; pour ouvrages ou circonstances spéciales qui nécessitent des protections renforcées.

En cas d'usinage de pièces en bois après traitement et de manière à préserver la garanti il est impératif d'appliquer un produit spécial après coupe.

SOLIGNUM	Produit de coupe Osmose Cut'n'Treat Finition vert	Produit destiné à la protection des bois contre les insectes et les champignons. A appliquer sur les zones usinées après traitement. 1 à 3 couches selon les cas. 5 m²/L/par couche
Blanchon La qualité, notre nature	Produit de coupe Trait'Découp Finition marron	Produit destiné à la protection des bois contre les insectes et les champignons. 2 couches à appliquer sur les zones usinées après traitement. 5 m²/L/par couche